

## Des trajets Domicile-Travail de plus en plus longs

La sédentarité est le quatrième facteur de risque de mortalité au niveau mondial. Elle a des conséquences sanitaires avérées, notamment en termes de surpoids et d'obésité<sup>1</sup> avec les pathologies induites telles que les cardiopathies ou le diabète. L'OMS recommande aux adultes âgés de 18 à 64 ans au moins 150 minutes d'activité d'endurance d'intensité modérée ou 75 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue au cours de la semaine.

En France, le programme national de l'alimentation et de la nutrition (2019) rappelle que près de la moitié des adultes et 17 % des enfants sont en situation de surpoids et d'obésité en France aujourd'hui, que la croissance de la prévalence du diabète de type 2 se poursuit et que la pratique d'activité physique reste très insuffisante et tend à décroître, particulièrement chez les femmes et les enfants. Les comportements sédentaires ont fortement augmenté ces dix dernières années.

Pratiquer des mobilités actives (marche, vélo...) ou utiliser les transports en commun sont bénéfiques pour la santé car ils participent à lutter contre la sédentarité<sup>2</sup>.

**Dans la région, les pratiques de mobilité des habitants diffèrent essentiellement selon les territoires urbains, périurbains ou ruraux.**

Les pratiques de déplacements au quotidien des habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont observées à travers les données du recensement relatives à la mobilité (Insee, 2016), et les données des enquêtes déplacements (ED). Les données les plus récentes disponibles sont celles de l'ED grands territoires 2012, réalisée sur le grand territoire Clermont-Val d'Allier<sup>3</sup> et celles de l'enquête régionale sur Rhône-Alpes<sup>4</sup>. Au-delà de l'analyse des pratiques, l'atlas des mobilités de la région Rhône-Alpes présente aussi les périmètres des transports urbains ainsi que les plans y étant associés (DREAL Rhône-Alpes, 2014).

En région Auvergne-Rhône-Alpes, une analyse des modes de déplacements déclarés pour réaliser les trajets domicile-travail a été conduite<sup>5</sup>. Les déplacements domicile-travail sont structurants, ils représentent 27 % du total de la mobilité locale en Rhône-Alpes<sup>6</sup> (premiers résultats définitifs détaillés 2013-2015). De plus en plus d'habitants quittent leur commune de résidence pour aller travailler (cela concerne 2 employés sur 3)<sup>7</sup>. Ces déplacements présentent certaines particularités : ce sont des déplacements plus longs (8,7 km en moyenne), plus souvent réalisés en voiture (à 73%), et se déroulant aux heures de pointe.

ENQUETES MENAGES DES AGGLOMERATIONS DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES REALISEES ENTRE 2012 ET 2017  
PRINCIPAUX CHIFFRES  
CEREMA

Ville principale	Année	Taux de motorisation des ménages	Durée totale quotidienne de déplacement par personne mobile (min)	Modes actifs (marche, vélo)	Transports en Commun	Voiture	Autre Mode
Annemasse/Franco Valdo Genevois	2016	1,52	56	26 %	6 %	66 %	1 %
Beaujolais	2015	1,39	48	33 %	7 %	58 %	2 %
Clermont-Ferrand	2012	1,40	62	27 %	6 %	64 %	2 %
Haute-Savoie	2017	1,45	59	28 %	6 %	64 %	2 %
Lyon (Zonage SEPAL)	2015	<b>0,95</b>	68	<b>36 %</b>	<b>19 %</b>	<b>44 %</b>	1 %
Lyon	2015	1,25	<b>69</b>	31 %	13 %	53 %	1 %
Nord Isère	2015	1,35	53	<b>21 %</b>	8 %	69 %	2 %
Valence/Grand Rovaltain	2014	1,45	60	25 %	5 %	68 %	1 %
Vienne	2015	<b>1,54</b>	54	23 %	6 %	68 %	1 %
Bourg-en-Bresse (SCOT)	2017	1,53	ND	23 %	5 %	70 %	1 %
Roanne	2012	1,50	ND	22 %	<b>4 %</b>	<b>72 %</b>	1 %

Sources :

1. OMS, 2010
2. Chaix, 2013; Rissel et al., 2012
3. EDGT-SMTC de l'agglomération clermontoise et al., 2012
4. EDR - Région Rhône-Alpes et al., 2016
5. Insee, 2016
6. Enquête déplacements régionale en Rhône-Alpes
7. Insee, Atlas des mobilités

À l'échelle régionale, **plus des trois quarts de ces déplacements sont réalisés avec des modes de transports individuels motorisés** (voiture, deux roues, fourgonnettes). Les pratiques se distinguent entre agglomérations et espaces ruraux. Cette distinction rurale/cœur d'agglomération est aussi constatée en termes de motorisation des ménages (en moyenne <1 véhicule par ménage à Lyon en 2015 contre plus de 1,5 pour les agglomérations de Vienne, de Bourg en Bresse ou d'Annemasse). 7 % des ménages de la région ne possèdent pas de voiture, et 54 % des ménages de la région sont multimotorisés.

**21 à 35 % des déplacements en agglomération se font en mode actif : marche, vélo...** (Enquête au cours des 8 dernières années sur quelques agglomérations de la région).

En 2015, 2,2 % des actifs utilisent, en Auvergne-Rhône-Alpes, un vélo pour aller travailler. Il s'agit très majoritairement de résidents des villes-centres, qui parcourent en moyenne moins de 5 km entre leur domicile et leur travail. À Grenoble, 15 % des actifs vont travailler à vélo, contre 6 % à Lyon, 3 % à Clermont-Ferrand et 1 % à Saint-Étienne.

**60 % des utilisateurs réguliers du vélo sont des hommes.**

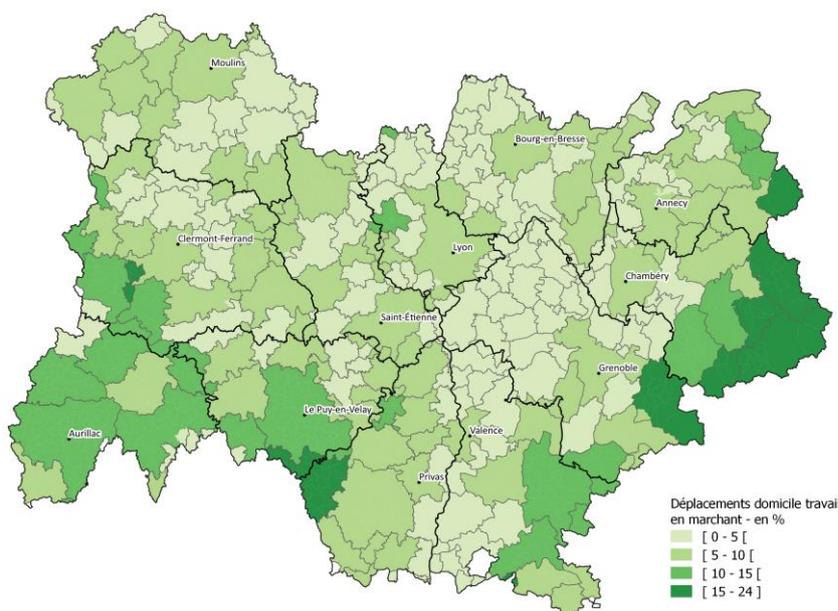
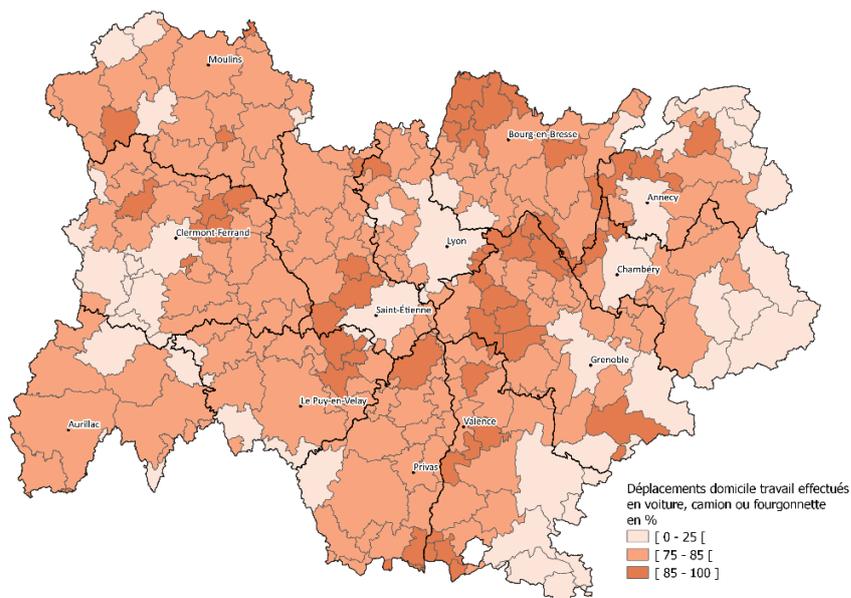
**Un déplacement sur 3 réalisés en vélo est pour le motif travail.**

**61 % des déplacements ont une portée de moins de 3km.**

**Les habitants mobiles passent en moyenne entre 48 et 69 min par jour à se déplacer.**

Classiquement se distinguent trois profils de territoires :

- Les cœurs d'agglomérations, avec des habitants qui se déplacent sur de courtes distances (< 3 km) en utilisant plutôt des modes « lents » (TC et marche),
- Les zones périurbaines, avec des habitants qui effectuent d'assez nombreux petits déplacements (env. 5 km) en utilisant, le plus souvent, la voiture,
- Les zones plus lointaines, avec des habitants qui se déplacent peu, sur des distances importantes en utilisant la voiture (> 8 km).



Source : Insee (RP 2016)  
Réalisation : Cerema

